



Compte rendu du CDAS du 10 MARS 2026

Présents : David PESSAROSSI (Président)- Henri LABORDA (DDDDI) – Grégory VILLAR(Responsable Régional) - Laure RENAUT (Déléguee) - Christel AGOSTINI (Assistante Sociale) - Naoual BOUBKARI , Gaëlle TORRENTE et Marc LLANAS (Solidaires) (secrétariat de séance) - Lydie BADET et Rémi TOMBACCO (FO) – Cécile BUFFAT (CGT)

Le quorum étant atteint, la séance débute avec la lecture des déclarations liminaires de la CGT puis de Solidaires. Voir déclaration CGT en verso de ce compte-rendu.

1/ Le Compte Rendu du GT du 05 février est validé, il reflète bien les échanges entre la Déléguée et les OS.

2/ CR d'activité du Service Social pour 2025 par Mme AGOSTINI

Les catégories les plus concernées par des demandes d'aide aux services sociaux sont dans l'ordre les C, B et A. Au niveau de l'âge ce sont les agents proches de la retraite ou les trentenaires qui se tournent le plus vers le service social. A noter que la santé mentale est un réel problème de société (campagnes nationales sur ce sujet), c'est une préoccupation importante car les personnes concernées n'ont pas la même rationalité dans la prise de décisions et de ce fait ont encore plus besoin d'accompagnement. L'assistante sociale a souligné le fait que les consultations psychologiques financées par le CDAS sont un appui important pour elle.

Les difficultés rencontrées suite à la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) pour contact des retraités (adresses mail et postales) ont à nouveau été soulevées. Les services RH tentent de récolter ces informations lors du départ en retraite mais le suivi des fichiers reste compliqué.

Pour 2026, des actions collectives sur le thème de la gestion de son budget sont programmées. Le 09/04 matin à Narbonne et le 16/04 après-midi à Carcassonne. Une réponse de la Direction est attendue pour connaître les modalités pratiques d'autorisations d'absences pour les participants.

Un projet d'une séance d'information sur les aides aux seniors de + de 60 ans est également en cours pour 2026.

3/ CR d'activité du service psychologique (Mme VIDAL) présenté par Mme AGOSTINI en son absence. Décision prise de maintenir les 3 possibilités de RDV par agent et par

an avec la psychologue. Ces consultations sont un grand soutien et un appui important pour le service social.

4/ Validation des actions CAL à conduire en 2026 sous réserve du budget qui est voté le jour même en CNAS.

* Suite à des problèmes de listings, des erreurs ont été commises lors des commandes des cadeaux de Noël 2025, elles seront corrigées en priorité pour un montant de 480 €.

* 50€ réservés pour achats destinés aux ateliers et conférences programmés en 2026.

* les envois CLM/CLD de fin d'année seront réalisés via le prestataire d'affranchissement de la DDFIP.

* Concernant l'Arbre de Noël, qui représente chaque année la plus grosse dépense, le choix se porte sur un spectacle « vivant ». La salle et la date restent à définir. Les plus jeunes jusqu'à 10 ans auront normalement un cadeau de type jouet ou livre, les plus grands une carte acticity (devis en cours) ou une carte swile pour un montant de 25€.

* Différentes sorties seront proposées : en juin une journée accro branche au lac de la Cavayère ouverte à tous avec un pique-nique pris en commun le midi.

En septembre une journée vélo rail + Olibo avec restaurant ou pique-nique le midi.

En fin d'année, une sortie visite guidée et dégustation de la société NOUGALET.

5 /Point sur la restauration : Le CNAS du 18/12/2025 a acté une hausse du Plafond d'Harmonisation Tarifaire à 6,70€. Cette augmentation de 50cts soit environ 10 % est justifiée par une hausse des prix des prestataires de restauration. M VILLAR a reconnu que dans l'urgence pour la mise en œuvre de cette hausse, il y a eu un défaut d'information de la part du Secrétariat Général. Les agents ont découvert ces augmentations de tarifs sur les tickets de caisse ce qui n'est absolument pas normal.

Concernant les titres restaurant, une seule personne est en charge de ce point : Mme Isabelle ISSARTIER déléguée des Hautes Pyrénées (65). Un webinaire d'information à destination des correspondants TR (Cécile HOAREAU pour la DDFIP et Franck VAN VOOREN pour la DDDI) aura lieu la semaine prochaine. La CGT a demandé à ce qu'une communication (fiche pratique) soit envoyée aux agents concernés par les TR pour permettre un meilleur suivi des dotations et retenues effectuées.

Un exemple a été donné : les TR crédités fin avril sont prélevés sur mai et correspondent aux régularisations des absences de février.

6/ Questions diverses

Concernant la communication de la part de la Déléguée à destination des agents. Elle a désormais accès à la boîte mail action sociale 11 ce qui simplifiera les envois.

Un Groupe de Travail est programmé pour le 19/05/2026, le CDAS est prévu le 30/06/2026 . **Faites nous remonter vos questions, syndiquez-vous si vous voulez y participer !**

Notre courriel : cgt.ddfip11@dgifp.finances.gouv.fr



Déclaration liminaire CDAS du 10 mars 2026

Monsieur le Président,

Voici quelques informations reçues récemment dans une **NOTE « Action Sociale Interministérielle »** :

Une **baisse d'environ 29 millions d'euros de crédits** a été annoncée le 12 février en Comité Interministériel d'Action Sociale (CIAS) lors de la très courte commission permanente « budget » et alors même que le budget général n'était toujours pas connu.

Depuis, ce 19 février, la Loi de finances pour 2026 est promulguée et voici ce qui est travaillé au niveau national au titre de l'Action sociale interministérielle :

- **baisse** du budget global d'environ **20 millions** d'euros,
- **4,5 millions en moins** pour les SRIAS avec une ligne à 1,4 million au lieu de 5,9 (-76,3%),
- **6 millions en moins** pour les RIA avec une

- ligne à 2 millions au lieu de 8 (-75%),
- **suppression de la 3ème** tranche pour les CESU,
- **suppression des tranches 6, 7 et 8** de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) pour l'aide au maintien à domicile (AMD),
- le parc des berceaux serait maintenu mais avec une **consommation de la totalité des fonds de concours**,
- pas de changement annoncé pour l'aide à l'installation des personnels (AIP), les chèques-vacances (marché en cours toutefois) et les logements temporaires.

Tous ces chiffres montrent encore une fois la destruction programmée de l'Action sociale alors qu'elle est, plus que jamais, importante pour soutenir les agents de nos ministères.

La CGT Finances Publiques Aude.

